

Hier au Pays des Herbiers

Lettre mensuelle d'information

n° 196, octobre 2022

Groupe histoire de Mouchamps

(mise en page : Jérôme Arceau, L'Héritage)

Les écoles de Mouchamps, aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles

Pour faire suite à notre lettre mensuelle de septembre, nous vous proposons ce mois-ci de vous plonger dans l'histoire des écoles de Mouchamps. Outre la laïcisation et la libéralisation des écoles, comparables à celles des Herbiers, la commune de Mouchamps a connu également la séparation des élèves selon de la confession de leurs parents.

Entre la Révolution et 1832, deux écoles communales

Depuis la Révolution et jusqu'en 1832, il n'existe que deux écoles à Mouchamps :

- une école de garçons dans un bâtiment situé près de l'église et appelé "*la régence*" (car tenu par un régent, nom donné alors aux enseignants),
- et une école de filles dans un autre local, lui aussi à proximité de l'église.

En 1801, l'école des garçons a pour maître M. Lefebvre. L'école des filles est dirigée par Louise Regrenil, ancienne religieuse ursuline de Luçon. Il ne s'agit pas encore d'écoles confessionnelles : les deux écoles sont communales et les enfants, catholiques ou protestants, fréquentent les mêmes classes.



La régence, devant l'église, vers 1900, carte postale

Entre 1832 et 1850, des écoles communales confessionnelles et des écoles libres

En 1832, le Conseil municipal émet l'avis d'avoir un second instituteur pour les garçons en raison de l'existence des deux cultes dans la commune : alors que Paul Roulet, de confession protestante, est l'instituteur depuis 1819, on lui adjoint un nouvel instituteur catholique, Victor Foucaud.

La régence reçoit désormais les garçons de culte catholique et une seconde école communale de garçons accueille les enfants protestants dans une maison du bourg louée par la municipalité.

À l'époque, les deux tiers des 2100 habitants sont catholiques et l'autre tiers est protestant. 25 enfants catholiques et 13 enfants protestants sont scolarisés.

En 1833, le curé Faucher souhaite créer une école libre de garçons auprès du presbytère. Il fait alors venir le Frère Mathurin, de la Congrégation de Saint-Gabriel, pour la rentrée des classes de 1835, ce qui aura des conséquences : la totalité des élèves de l'école communale catholique de garçons part à l'école libre.

En janvier 1839, *la régence* est donc désertée et décision est prise par la commune de la louer comme maison d'habitation.

Le successeur de l'abbé Faucher, le curé Coumailleau, obtient la venue de deux religieuses de la Congrégation des sœurs de Saint-Gildas, pour l'école des filles. Le curé achète donc la maison auprès du presbytère : un appartement et deux classes y sont aménagés, à proximité de celle du Frère Mathurin.

De 1839 à 1842, le pasteur et le préfet incitent le Conseil municipal à construire une école communale protestante dont les locaux appartiendraient, cette fois-ci, à la commune. On envisage de l'installer à *la régence* mais elle se situe à proximité immédiate de l'église, ce qui provoque des discussions houleuses au sein du Conseil municipal.

Finalement, en juillet 1842, la Municipalité accepte la donation, de Mme veuve François Chabot, d'un terrain situé dans le parc du petit château des Cèdres pour l'établissement d'une école communale protestante. En 1843, une fois la construction achevée, garçons et filles y sont accueillis.

Il existe alors trois écoles sur le territoire de Mouchamps :

- deux écoles libres catholiques, attenantes au presbytère : l'une de garçons, l'autre de filles,
- et une école communale protestante mixte, près du château des Cèdres.



Emplacement de l'école protestante, détruite au début du 20^{ème} siècle, parc du petit château des Cèdres, photo de 2019

7 écoles à Mouchamps, dans la seconde moitié du 19^{ème} siècle

En 1851, le supérieur général de la Congrégation des frères de Saint-Gabriel demande à ce que Pierre Chabot (Frère Saturnin) devienne instituteur communal. Ce dernier exerce à Mouchamps les fonctions d'instituteur libre depuis plus de deux ans. Le Conseil municipal accepte la proposition.

Une nouvelle école communale catholique de garçons est donc créée et on cherche des locaux pour l'accueillir. *La régence* est donc entièrement reconstruite en 1853. L'instituteur communal catholique y accueille ses élèves.

Entretemps, le Consistoire de Pouzauges informe la mairie en 1852 que l'Église réformée de Mouchamps a l'intention d'ériger une école communale protestante de filles. Le Conseil municipal émet, là aussi, un avis favorable. Un local est cédé par Mme veuve Liege, née Deladouespe. En 1875, il est acquis par la Municipalité.

En 1880, Pierre Moreau, héritier de Mlle Boisson des Touches, met un terrain à la disposition des frères de Saint-Gabriel. La construction d'une nouvelle école libre de garçons débute, route de l'Oie. Ce sera, plus tard, l'école privée Saint-Joseph.

La loi Ferry de 1881 rend l'enseignement primaire public et gratuit. Celle du 28 mars 1882 impose un enseignement laïc dans les établissements publics.

Pourtant, en 1883, on compte encore 7 écoles à Mouchamps : l'école libre de garçons, route de l'Oie (90 élèves), l'école libre de filles, près du presbytère (105 élèves), l'école communale catholique de garçons, à *la régence* (35 élèves), l'école communale protestante de garçons, près du château des Cèdres (60 élèves), l'école communale protestante de filles, dans l'actuelle rue de l'Ouest (70 élèves), l'école publique de la Jonchère, que nous avons située par erreur sur le territoire d'Ardelay dans notre dernière lettre mensuelle (35 élèves) et l'école publique de la Pagerie (65 élèves).



L'école libre de garçons, route de l'Oie, vers 1900



Logement de l'école publique de filles, photo de 2019

En 1889, l'école communale protestante de filles devient l'école publique de filles et est, à l'occasion, totalement reconstruite au même emplacement. La réception définitive des locaux a lieu en 1893.

En 1894, de nouveaux locaux pour l'école libre de filles sont construits entre l'hospice et l'église.

En 1895, il n'y a plus qu'une seule classe à l'école protestante des Cèdres, dirigée par Gustave Cler, avec 50 élèves (essentiellement des garçons, mais aussi quelques filles). En 1903, le préfet écrit pour demander l'avis du Conseil sur sa suppression qui sera votée par 8 voix contre 4. L'école protestante est vendue.

Les écoles de Mouchamps au 20^{ème} siècle



L'école publique de garçons, photo J.C. Sylvestre, 1984

En 1907, une nouvelle école publique de garçons est construite par la Municipalité à côté de l'école publique de filles. Les élèves font leur rentrée en janvier 1908 alors que les travaux ne sont pas encore terminés. Le certificat d'achèvement des travaux ne sera délivré qu'en 1913.

L'école publique actuelle utilise toujours les bâtiments des écoles publiques de garçons et de filles construits à la fin du 19^{ème} et au début du 20^{ème} siècle.

La transformation administrative des deux écoles publiques du bourg en une école publique mixte se fera en 1968. En 1991, à l'initiative du directeur Jean-Claude Sylvestre, l'école publique mixte deviendra l'école publique René Guilbaud.

L'école privée des filles, située entre l'hospice et l'église, est démolie en 1963 pour laisser place à un bâtiment moderne. En 1975, les frères de Saint-Gabriel quittent l'école Saint-Joseph et sont remplacés par des enseignants laïcs. La mixité se met alors en place. En 1990, les sœurs de Saint-Gildas quittent à leur tour l'école des filles Notre-Dame.

En 2005, les deux écoles privées fusionnent. Elles seront par la suite regroupées sur le même site, rue du Beignon, sous l'unique nom d'école Notre-Dame.

Sources et remerciements :

- Groupe histoire de Mouchamps, *Hier Mouchamps n°28, pages d'histoire locale*, sept. 2019
- Groupe histoire de Mouchamps, *Hier Mouchamps n°30, pages d'histoire locale*, mai 2021

N.B. : Deux nouveaux numéros d'*Hier Mouchamps* sur les écoles des hameaux de la Jonchère et de la Pagerie sont à paraître prochainement.



L'école libre de filles avec, au premier plan, l'asile et la grange du presbytère, photo aérienne de 1954